

Par cette loi, l'Eglise a montré une fois de plus, qu'elle a des entrailles de mère ; car c'est l'enfant, la faiblesse la plus aimable qui trouve ici une protection que souvent il ne pourrait pas même solliciter.

Pour élever un enfant, former un homme, tous l'admettent, il faut le concours intelligent et dévoué du père et de la mère.

On reconnaît toujours un caractère qui n'a pas été pétri, façonné par ces deux mains, qui ne porte pas l'empreinte de ces deux âmes et il lui manque quelque chose pour être complet. Au reste, Dieu qui s'y connaît à faire des hommes, a jugé qu'il lui fallait deux ouvriers pour accomplir cette œuvre, et comme l'Eglise veut que ses enfants deviennent des hommes, les manœuvres n'obtiendront de congé, que lorsqu'ils auront complété leur travail ; c'est dire jamais, car les enfants bénéficient toujours de la vue, des exemples et des conseils de leurs parents. Ayant ces idées présentes à l'esprit, vous comprendrez aisément pourquoi l'Eglise accorde la récompense des Noces d'Or aux vieux époux qui ont cheminé cinquante ans, côte à côte et goûtent une heureuse et honorable vieillesse au milieu des enfants de leur amour : ayant bien vécu, ils ont si éloquemment prêché !

O Dieu qui avez donné des Noces d'Or à cette paroisse, à l'avenir exaucez donc toujours les vœux de votre sainte Eglise ! vous le savez, quand elle bénit les noces de vos enfants, vous lui faites dire ces pa-